

# 11 Travaux sur vasières

On entend par vasière un habitat littoral, estuarien ou sous-marin constitué de matériaux sédimentés fins non sableux. Une vasière est d'abord un écosystème riche, à protéger au mieux, donc il convient de limiter les interventions sur ces milieux d'intérêt.

Concernant le risque par inhalation, les études préliminaires réalisées\* n'ont pas permis à ce jour de caractériser suffisamment les émissions gazeuses en fonction des différents types de vasières. Cependant on ne peut écarter la survenue de concentrations importantes de substances issues de la décomposition d'algues échouées au voisinage des zones de vasières.

■ Le principal risque sur ce type d'environnement est l'enlèvement sur ces zones instables.

Outre ce danger intrinsèque, l'enlèvement empêche la fuite en cas d'exposition au gaz, majore l'exposition par une respiration accélérée du fait du "stress" ressenti et maintient les voies respiratoires près du sol où les concentrations de gaz sont les plus importantes.

■ À ce niveau de connaissances, **il convient** :

- ▶ de considérer que tous travaux sur ces habitats (ramassage, dévasage, réensablage, pose de corps morts...) sont à risques pour le travailleur
- ▶ de limiter en conséquence les interventions sur vasières
- ▶ d'interdire le travail isolé en privilégiant le travail à 2 au minimum compte tenu de la dangerosité des sites
- ▶ de prendre les mesures nécessaires pour éviter l'enlèvement des personnes notamment par l'utilisation d'engins mécaniques chaque fois que l'accessibilité le permet
- ▶ de prévoir les modalités de secours et sauvetage d'une personne victime d'un accident
- ▶ pour les interventions nécessaires sur des zones de vasière putréfiées, mettre en œuvre les mesures de protection collectives et individuelles qui s'imposent pour les opérations au contact des algues déposées depuis plus de 48 heures **quelle que soit la quantité visible d'algues** (voir fiches précédentes).

Deux grands types d'intervention sur vasière sont pratiqués

■ **Les grandes zones vaseuses** : le ramassage en surface est à effectuer par des engins télescopiques

■ **Les petites zones vaseuses**, où les algues s'incorporent au sédiment à chaque marée et sont de ce fait difficilement détectables visuellement. Le mélange formant une poche peut être purgé à la fin de l'automne pour éviter que ces zones soient brassées tout l'hiver, ce qui diluerait les algues dans les sédiments.

\* ÉTUDE DE L'EXPOSITION AUX GAZ ISSUS DE DÉPÔTS PUTRÉFIÉS EN ZONE DE VASIÈRES <http://www.airbreizh.asso.fr/publications/etude>

## On recommandera

■ **D'utiliser une pelle avec des chenilles** en raison de la faible portance des sols.

■ et du fait du **caractère ponctuel de l'opération et de sa dangerosité**, d'utiliser la cagoule suivante :

▶ **Cagoule filtrante anti-gaz à ventilation assistée** :

Dans la situation d'intervention avec risque important de dégagement d' $H_2S$  (valeur de 10 ppm franchise) le travail ne peut continuer qu'en portant une cagoule à ventilation assistée de catégorie minimale TH2 conçue selon la norme NF EN 12941 équipée de filtres de type TH2 A2B2E2K1.

L'air ambiant épuré par des cartouches absorbantes est insufflé dans une cagoule par un moteur porté à la

ceinture. Ces ensembles présentent l'avantage d'une bonne étanchéité, y compris pour les salariés portant une barbe ou des lunettes. Ils sont également plus facilement tolérés pour des travaux de longue durée. Ils protègent simultanément les voies respiratoires et les yeux.

Le moteur porté à la ceinture (débit minimum 150 l/mn) est équipé d'une alarme faible charge et faible débit. Il sera nécessaire de prévoir une alimentation de rechange. **Les batteries seront rechargées tous les soirs.**

Les cartouches filtrantes seront stockées dans leur emballage d'origine dans un local non pollué. **Elles seront changées chaque jour.**

Une procédure d'élimination des cartouches usagées doit également être définie.

